Image not found or type unknown

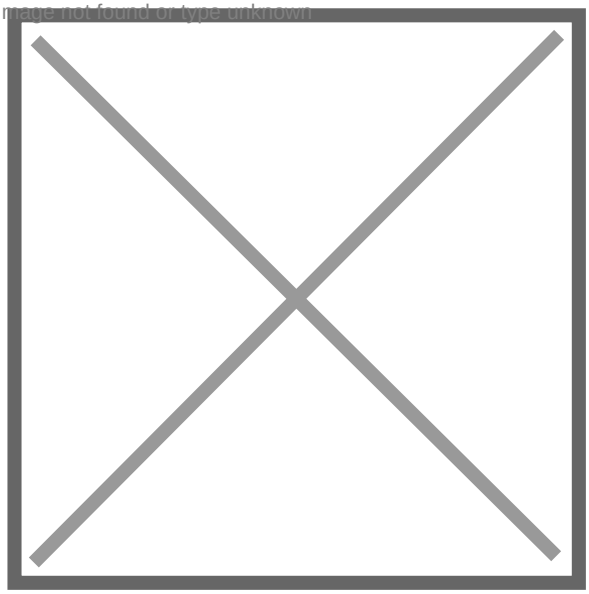

Frais de résiliation facturés plus cher que l abonnement

Par **solaima**, le **15/10/2015** à **18:58**

Bonjour,

j ai souscrit une offre à 4.99 abonnement numéricable sur internet pendant un an.
Suite à un problème de tv (que je ne recevais plus)suite aux orages. J ai donc appeler un conseiller afin de me renseigner sur les frais de résiliations: mon contrat se termine donc fin octobre, la conseillère insiste pour m'envoyer un technicien que j ai accepté. J ai quand même résilié mon abonnement courant septembre
Sur la dernière facture il me prélève 102.62E dont 60E de frais de déplacement et en + l'abonnement à 19.99/mois au prix normal au prorata.
Je voudrai savoir s ils ont le droit de préléver un montant autre que le prix de l abonnement du départ qui était de 4.99E? et que puis je faire pour le déplacement du technicien que la personne de numéricable m a envoyé?

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés